

## Réseau apprenant développement durable en festival

Réunion #5 – 16/02/2011 – Botanique, Bruxelles  
Compte-rendu

### Présents :

Buscarlet	Jonathan	CCBW	Inc'Rock, Grand Tremplin, ...
Bryuere	Emilie	Ferme du Biéreau	Kidzik Festival
Capozzi	Jimmy	Maison des jeunes Antistatic	Antistatic
Carton	Jean-Raymond	MJ Music	Réseau musical en MJ
Chaltin	Ophélie	Z, les Amis d'Esperanzah !	Esperanzah !
Charpentier	Thibault	Exposant D	Tempo Color
Clerckx	Pierre	asbl Kwa !	Jam'in Jette
Dehard	David	Court-Circuit asbl	Court-Circuit asbl
Delaey	Olivia	Communication à la CF	MCF
Fivet	Charlotte	Pays de Geminiacum asbl	Django à Liberchies
Galant	Nancy	Brufête asbl	Nuit Blanche
Gillis	Thibault	Festiv@Liège asbl	Les Ardentes
Grégoire	Fany	Festival de Wallonie	Festival de Wallonie
Hars	Christophe	Conseil de la Musique	Fête de la Musique
Huart-Eeckhoudt	Thierry	Squid asbl	LaSemo
Leflot	Thierry	Centre Culturel Marcel Hicter, La Marlagne	
Monballiu	Anthony	Pays de Geminiacum asbl	Django à Liberchies
Moreno	Silvia	Biloba Eco Music	Agence de booking
Olcayto	Merve	Un Soir Autour du Monde	Un Soir Autour du Monde
Perissin	Jean	Cabaret Vert	Cabaret Vert
Puigros-Puigener	Jérôme	asbl/vzw Recyclart	Recyclart Holidays
Polard	Christophe	Bucolique	Bucolique
Stevens	Alexandre	Go Go Go	Dour Festival
Thiry	Nathalie	Brufête asbl	Nuit Blanche
Van Achter	Cédric	MJ Carpe Diem	J'veux du Soleil
Vanden Hove	Valérie	Pays de Geminiacum asbl	Django à Liberchies
Vandermeir	Amandine	Court-Circuit asbl	Court-Circuit asbl
Verlinden	Morgan	Asmae	Asmae
Voué	Thierry	Le Prisme asbl	Massif Festival
Wattelet	Vincent	Exposant D	Tempo Color

### Consultant & intervenant:

Anciaux	Xavier	Bureau Plain-Pied asbl	Divers festivals
Rivoal	Yann	Culture Park	
Roland	Jean-Paul	Eurockéennes de Belfort	

### Excusés :

De Grootte	Mélanie	Ville d'Andenne	Fêtes de Wallonie
Igot	Jean-Pierre	MJ Tamines	Mixart Festival
Radelet	Marc	Belgomania	Francofolies de Spa
Riffont	Cécile	IBGE	IBGE
Vanguetstaine	Eric	Bucolique	Bucolique

## INTRODUCTION

---

La matinée, les participants se sont penchés sur la question du mécénat et des partenariats au travers de l'expérience du festival « Les Eurockéennes de Belfort ». Le directeur du festival a exposé les stratégies développées par le festival en termes de mécénat et de partenariats depuis les origines de l'événement.

La deuxième thématique abordée fut celle de l'autonomie des personnes à mobilité réduite, avec l'intervention de Xavier Anciaux, administrateur délégué de l'asbl Plain-Pied, bureau d'études en mobilité piétonne et en accessibilité qui vise à rendre les espaces accessibles (bâtiments, cheminements, événements).

L'après midi, les membres ont travaillé en groupes, sur trois thématiques distinctes :

- L'accessibilité et l'autonomie des personnes à mobilité réduite
- Le mécénat
- Le bénévolat

### **HISTORIQUE**

Le festival *Les Eurockéennes de Belfort* a été créé en 1989 par le politique pour changer l'image du département. Belfort était associé à une ville de garnison et le politique voulait lui donner une nouvelle image. C'était un pari risqué, mais réussi car aujourd'hui la ville est associée à son festival. Le festival avait été créé par le politique, mais avec une réflexion sur les recettes propres.

En '90, les organisateurs ont créé un Club des Partenaires avec des entreprises locales. C'était le président de l'association qui appelait les partenaires. C'était un club assez classique. Entre '90 et 2003, les partenariats privés ont augmenté et donc, avec eux, les recettes propres, pour atteindre 83% (billetterie, bar et sponsoring) du budget.

En 2003, est passée une loi sur le mécénat, votée le 01/08/03, qui leur a permis d'accrocher de plus grosses sociétés que les PME qu'ils avaient jusque là dans leur Club des Partenaires (il y avait alors environ 100 PME). Admical, une cellule liée au Ministère de la Culture, a fait du lobbying auprès des grosses entreprises pour accroître le mécénat. Le mécénat a alors augmenté, de façon inversement proportionnelle à la baisse des subventions publiques.

En 2003, l'association des *Eurockéennes de Belfort* a été reconnue auprès du Ministère de la Culture à côté d'autres structures comme *Le Louvres* ou encore *Versailles*.

Ce qui est important, c'est de jouer sur le rapprochement entre les entreprises et des projets particuliers, plus que sur l'avantage fiscal : des entreprises qui mécènent des projets artistiques. Comme exemple, on peut citer Ann Pierlé, dont un des projets a été financé par des entreprises, qui y ont ainsi été associées. C'était donc un mécénat sur création. Le mécène a assisté aux répétitions, a rencontré l'artiste... et dans la communication, il était évidemment stipulé que telle entreprise soutenait le projet.

L'animation du Club des Partenaires est pensée à l'année : visites d'entreprises, concerts, etc. En réalité, il se passe quelque chose toutes les 3 semaines.

Dès 2004, le festival a eu une dizaine de mécènes sur des projets très identifiés. Ensuite il y eu des mécénats liées à l'ensemble du festival. L'idée est apparue de créer un Club de Mécènes pour des mécènes qui soutiendraient la globalité du festival.

En 2004, le mécénat représentait la somme de 100.000 €. En 2011, celle de 800.000 €, auquel on peut ajouter 300.000 € de mécénat de compétence. Sachant que le budget du festival était de 5,2 millions d'euros.

### **LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES**

La défiscalisation a motivé les PME qui ont pu de cette manière grossir leurs dons. Mais donner de l'argent n'est pas dans la culture de toutes les boîtes, donc le mécénat de compétences peut être une bonne alternative.

Par exemple, aux Eurockéennes, le nettoyage du site (site naturel de nidification) est offert par un mécène. Il y a une plus-value pour le partenaire qu'il peut mettre en avant parce qu'il y a derrière ça une idée de performance et de qualité.

D'autres partenariats sont réalisés : locaux prêtés à l'association, prêt de matériel sonore sur des créations, aide comptable, etc.

Ces mécénats de compétences sont valorisés de façon à ce que 60 % de ce prix de revient soit défiscalisé.

## **DES DEMARCHES PLUS SOLIDAIRES**

Depuis 1989, l'écologie est importante pour les Eurockéennes, vu le site qu'il occupe (espace naturel protégé de nidification) et la pression des riverains, des secteurs la santé, de l'économie et de l'économie solidaire.

Le festival a mis en avant l'embauche de bénévoles et le travail qu'il menait avec des associations, au travers du label « Eurockéennes solidaires », label créé pour rendre plus visible l'impact social et le travail réalisé avec l'association pour démarcher auprès des grandes entreprises pour du mécénat sur l'économie solidaire. Il y a aussi un travail mené envers les handicapés (concerts racontés aux aveugles, signalétique, goélettes (chaises à porteur) pour PMR, ...).

Il y a eu plein d'expérimentations et, en parallèle, de dossiers envoyés à des mécènes pour qu'ils aident à maintenir ou à amplifier le travail social effectué. L'idée était de toucher les mécènes en leur montrant que soutenir le festival leur permettait de se dire « Je participe à un événement identitaire sur ma région ». Le politique voit aussi cela d'un bon œil évidemment.

## **QUELLES CONTREPARTIES ? QUELLE VISIBILITE ?**

En échange, les organisateurs proposent des visites guidées, des espaces VIP, ... Ils essayent de faire en sorte que le festival devienne un lieu de villégiature, une plateforme pour les entreprises, qui peuvent même venir y faire des colloques, etc.

Il faut réussir à prouver qu'il se passe sur le festival autre chose que des concerts et qu'il peut d'ailleurs se passer des choses qui ne se passeraient pas ailleurs (des rencontres entre des PME, etc.). Même pour un petit festival, cette stratégie peut être adaptée de façon à attirer des mécènes. On peut imaginer de leur organiser des petits concerts privés, de leur montrer l'envers du décor, etc.

Aux Eurockéennes, la cellule partenariat est la plus importante. Elle comprend 2 employés et 2 contrats aidés. La recherche de mécènes et de partenaires demande énormément de travail, de contact, mais aussi de créativité pour développer des contreparties valorisables et proposer de la visibilité. Cela demande beaucoup de moyens humains. Aujourd'hui, il existe des spécialistes du mécénat. Il s'agit de se creuser pour trouver des propositions autres que juste mettre un logo sur l'affiche.

En termes de visibilité, voici ce qu'ils proposent à leurs partenaires :

- Logo : étant donné qu'il est impossible de mettre le logo des 100 PME du Club des Partenaires sur l'affiche, un logo du Club a été créé, qui est apposé sur l'affiche.
- Annuaire des partenaires
- Site Internet propre au Club des Partenaires
- Prise de parole pendant la conférence de presse
- Repas tous les mois entre partenaires
- Billets offerts
- Réceptions
- Création d'une véritable association avec un Président, complètement libre, avec un noyau dur qui fait des propositions d'activités (concerts, etc.).
- ...

Il y a un vrai travail d'animation à faire.

Les partenaires sont aussi invités à communiquer eux-mêmes sur leur mécénat. Certains donnent des billets à leurs clients, en font gagner et préparent un lieu pendant le festival pour les recevoir.

## **DONS DES PARTICULIERS**

C'est la prochaine étape que le festival voudrait mener, en leur offrant une visibilité. Par exemple : « Je paie une ampoule du festival ».

Que ce soit pour les particuliers ou les entreprises, il est important de flécher l'argent vers une action avec une visibilité qui donne ainsi une plus-value au don.

### **COHERENCE PARTENAIRES / PROJET**

Aux Eurockéennes, ils ont eu un petit souci une année avec un de leurs partenaires. Lors de la création d'Ann Pierlé, un des mécènes était une société de téléphonie. Cette dernière a été accusée de discrimination raciale. Cela n'a pas été évident à gérer en ce sens qu'on a un rapport moral avec les partenaires. Il est évidemment indispensable que les deux parties respectent leurs engagements.

Après, il y a des devoirs du côté des mécènes, mais aussi des mécènes. Aux Eurockéennes, ils font toujours quelques enquêtes avant de conclure quoi que ce soit avec eux. Néanmoins, les grandes entreprises ont des personnes en interne qui sont chargées de faire en sorte que leur image soit en concordance avec leurs projets et donc les failles ne sont pas toujours facilement repérables. Bien sûr, il y a certaines boîtes comme Total qui, malgré leurs campagnes, portent à discussion et dont on se méfie.

## **L'AUTONOMIE DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE**, par Xavier Anciaux, Plain-Pied asbl

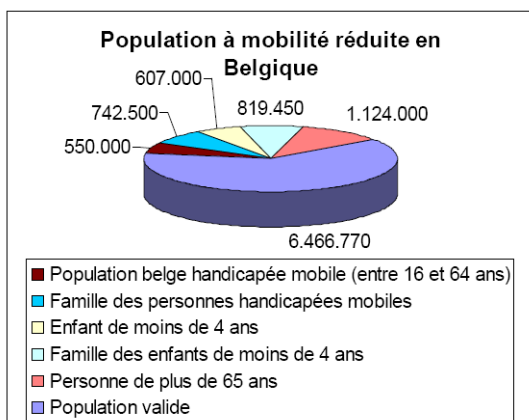
L'asbl Plain-Pied, dont Xavier Anciaux est administrateur délégué, a été créée par des personnes handicapées. Plain-Pied est un bureau d'études en mobilité piétonne et en accessibilité qui vise à rendre les espaces accessibles (bâtiments, cheminements, événements). La première expérience en événement qu'ils ont eue était les Francofolies de Spa, avec qui ils travaillent maintenant depuis 8 ans. Ils y accueillent environ 1000 personnes handicapées ou en lien avec le handicap (parent, proches, etc.).

L'objet social de l'association est d'optimiser l'autonomie des personnes à mobilité réduite (PMR) par un travail d'études et de recherches. Ils ne sont pas des militants et ne sont donc pas là pour dénoncer un manque d'accès, mais bien pour suggérer des solutions. L'asbl est constituée d'une équipe de techniciens : architectes, architectes d'intérieur, voiriste, ergothérapeute, ... Ils réalisent des études d'aménagements, de plans, des analyses de P.U., labels, des formations, ont développé un site internet, ... Sur un festival, va surtout travailler un architecte d'intérieur.

### **Définition**

Les personnes à mobilité réduite, ce ne sont pas que les personnes en chaise roulante. Ce sont aussi les sourds, les aveugles, etc. Une personne à mobilité réduite est une personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer.

Plusieurs facteurs sont également susceptibles de diminuer l'aisance à circuler : la cécité, la maladie, la grossesse, la convalescence, l'accident ou simplement l'encombrement par l'utilisation d'un caddie, d'un landau, de colis, de bagages, etc.



Statistiques INS/2003

En Belgique, 12 à 13% de la population est directement intéressée par la mobilité. Cela signifie qu'on ne fait pas ce travail pour juste une ou deux personnes. Les enfants, les personnes âgées réclament également des adaptations, ce qui fait passer à 30 à 40 % le pourcentage de la population qui utilise les aménagements spécifiques d'un bâtiment.

### **Quelles sont les demandes de la personne à mobilité réduite?**

C'est surtout la dépendance qui est gênante pour les PMR et c'est l'obstacle qui rend dépendant. Supprimer l'obstacle, c'est donc supprimer le handicap. L'obstacle fait du handicapé un problème. S'il n'y a plus d'obstacle, la PMR devient un client comme un autre. Ce que les PMR demandent, c'est de l'autonomie, c'est-à-dire pouvoir se déplacer sans l'aide d'une tierce personne. Si la personne a toujours besoin d'un coup de main, elle reste un problème. L'obésité est un nouveau problème auquel on se trouve confronté en festival. C'est avant tout de fatigue dont souffrent ces gens-là.

Quand des plateformes sont conçues, on voit que ceux qui les sollicitent sont les femmes enceintes, les handicapés, les enfants et les personnes en surpoids.

## Quels sont les types de handicaps ?

### Moteurs



Dans les handicaps moteurs, nous avons les chaisards, les paraplégiques (qui sont souvent accompagnés car beaucoup moins autonomes du fait de leur musculature affaiblie) et les béquillards.

### Sensoriels



Dans les handicaps sensoriels, nous avons les aveugles et malvoyants, les sourds et malentendants et les personnes souffrant de handicap mental.

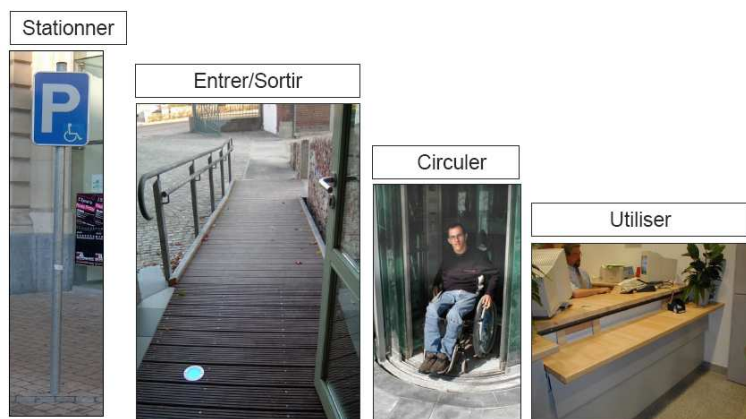
## Les étapes pour scanner un festival ou un bâtiment

### Handicap moteur :



- 1/ Entrer
- 2/ Circuler horizontalement et verticalement
- 3/ Utiliser → scanner toutes les fonctions accessibles et voir si elles le sont pour les handicapés moteur
- 4/ Stationner

### Exception : les béquillards :



C'est ce qu'on appelle la Méthode **SECU**  
(**S**tationner – **E**ntre – **C**irculer – **U**tiliser)

## I. STATIONNER

Il ne faut pas nécessairement disposer d'un vrai parking, mais d'une surface avec un revêtement plus ou moins plat et stable, avec des voies piétonnes accessibles.

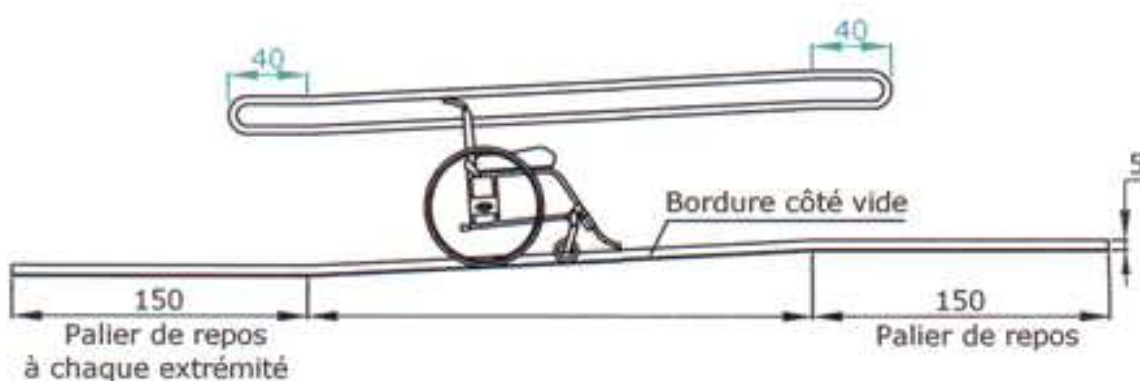
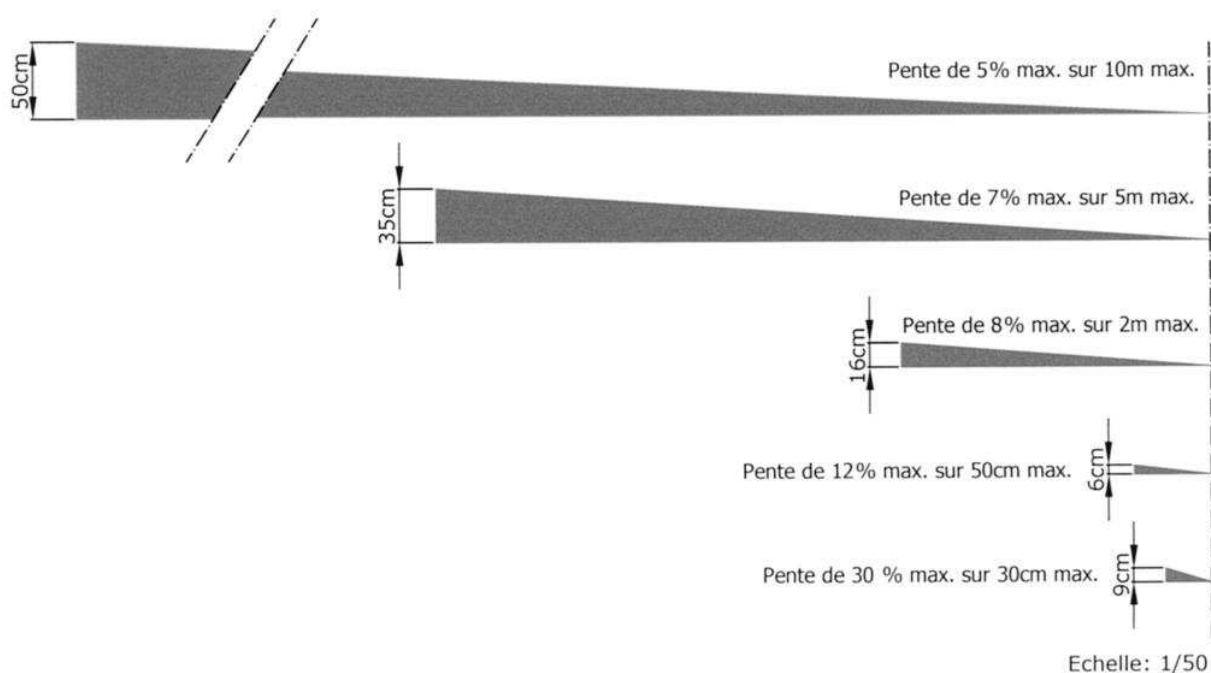
On peut éventuellement prévoir également des procédures pour les transports en commun (des bus TEC accessibles aux PMR par exemple) ou des navettes accessibles.

Il faut prévoir des parkings de 330 X 500 cm, avec signalisation verticale et horizontale.

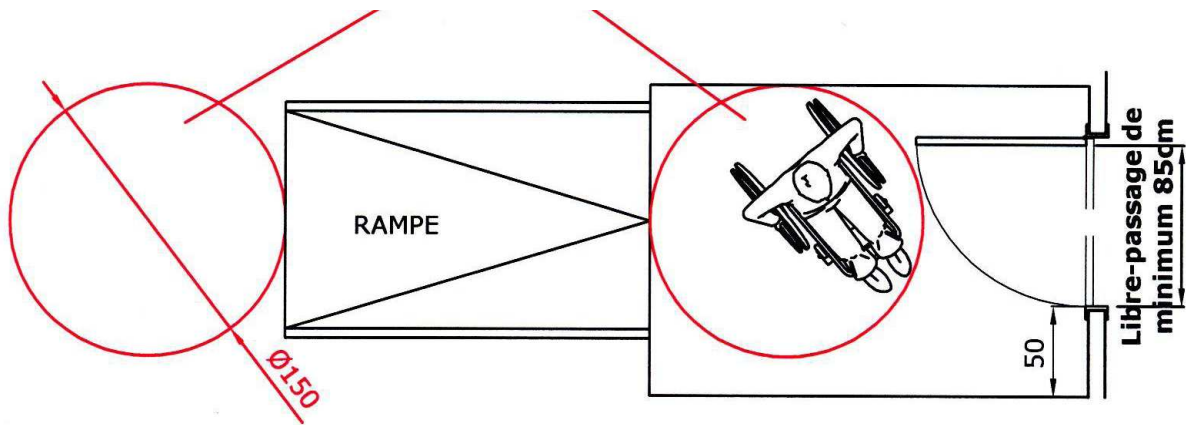
## II. ENTRER

Il faut étudier les voies d'accès (pour arriver à l'entrée ou aux entrées). Souvent, en festival, les entrées sont très étroites, limitées par des barrières nadar. On retrouve aussi souvent des escaliers et le poinçon pour sceller le bracelet est parfois attaché à une barrière, ce qui rend impossible le fait de sceller celui des PMR. Ici aussi, comme au parking, le revêtement doit être correct.

On peut imaginer de créer une seconde entrée pour les PMR, avec un tapis de caoutchouc de 6 mm par exemple si le sol est inadapté. Créer une entrée spécifique n'est pas discriminant, l'essentiel c'est de permettre l'accès, même s'il y a des PMR qui veulent toujours utiliser les mêmes accès et services que les autres. Mais sinon, des entrées et services spécifiques ne sont pas mal accueillis.







### Portes :

#### Dimensions:

Libre passage de minimum 85cm;

Prolongement du mur côté poignée de 50cm;

Aires de rotation de 150cm de diamètre hors débattement de porte.

Interdit: Portes à tambour à usage exclusif.

Encore plus d'informations disponibles sur <http://www.plain-pied.com> (rubrique publications).

### III. CIRCULER

Circulation horizontale : couloirs. Il est important de penser aux PMR dans la circulation du public, sans quoi cela peut entraîner des soucis au niveau de la sécurité. Si un couloir est trop étroit par exemple, car cela peut provoquer un engorgement. Il faut donc prévoir 120 à 150 cm de large.

Circulation verticale : ascenseurs, escaliers, rampes, plate-forme élévatrice,...

Il est important d'avoir une bonne signalétique pour éviter les déplacements inutiles, car ils sont évidemment plus coûteux aux PMR. Il faut aussi vérifier les obstacles, comme les doubles passages de câble, fatals pour une chaise roulante.



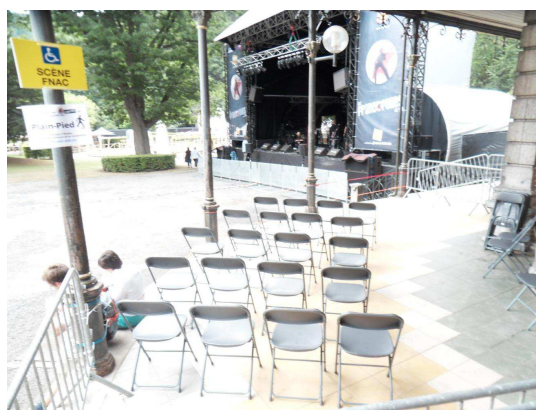
### IV. UTILISER

La question à se poser est de savoir jusqu'où va-t-on aller et si on va tout rendre accessible. Il faut surtout se pencher sur les points phare de l'événement. Cela peut paraître évident, mais ce ne l'est pas toujours. Beaucoup de salles de cinéma se sont prétendues accessibles par exemple car leurs WC l'étaient. Mais pas les salles en elles-mêmes. Or, les PMR vont aussi au cinéma pour voir les films...

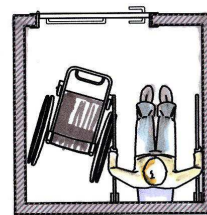
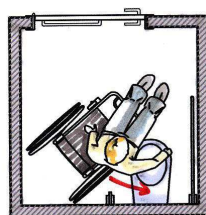
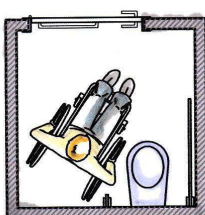
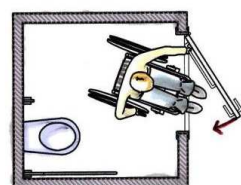
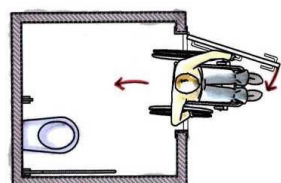
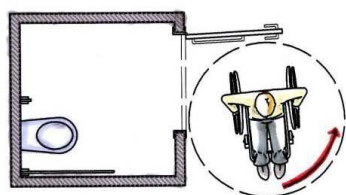
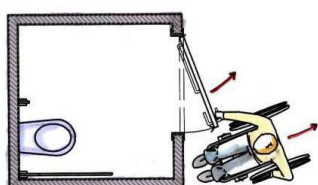
Idéalement, pendant les concerts, on placera les PMR à côté de la régie, car il leur faut du recul pour voir et que c'est peut-être là qu'ils gêneront le moins les valides. C'est important de surélever les gens en chaises, avec des praticables par exemple, sinon ils ne voient rien, mais pas trop afin

qu'ils ne soient pas une gêne, un ennui pour les valides. On peut aussi être opportuniste et profiter d'aménagements existants.

Les WC accessibles, cela reste néanmoins un point indispensable. Il y a des petites choses auxquelles il faut penser, comme le verrouillage des WC. Le verrouillage doit pouvoir se faire avec le point fermé et la toilette doit être surdimensionnée de façon à ce que la personne puisse entrer avec sa chaise. Les WC secs pour handicapés n'existent pas encore, mais vu la tendance actuelle, c'est quelque chose à développer.



### Toilettes :



### **Adaptation pour sourds et malentendants**

Si on met un interprète sur scène, il faut bien entendu prévenir l'artiste afin que ça se passe bien. Cela demande énormément de travail pour l'interprète. Il n'y aura pas nécessairement beaucoup de sourds sur un festival, mais cette initiative permet aussi de mettre en valeur la langue des signes. Le sous-titrage des spectacles n'est pas idéal, parce que les sourds ont souvent une mauvaise connaissance de la lecture. Après, il existe différents codes, langues et donc souvent on ne fait le travail d'interprétation que pour 20% des sourds car seuls 20% maîtrisent réellement la langue des signes. Il existe aussi des fauteuils vibrants.

### **Adaptation pour aveugles et malvoyants**

Les aveugles sont très demandeurs d'adaptations pour pouvoir se rendre en festival. Ils peuvent se servir de chiens guides. Le téléchargement du programme en format mp3 est également un outil qui leur est bien utile.

## **LES CLES DE LA REUSSITE**

### **Préparation**

- \*Plans d'implantation
- \*Information des modifications
- \*Définition des objectifs

### **Collaboration**

- \*Direction
- \*Régisseur : il y a pas mal d'obstacles lors de la mise en place sur le terrain des adaptations et, du coup, de plaintes de régisseurs. Il est donc important de collaborer avec eux et d'avoir le soutien de la direction.

### **Simplicité**

- \*Attention à la surabondance : certains bénévoles veulent par exemple aider en permanence.

### **L'accueil**

- \*Formation : même une petite, en ½ heure est toujours utile
- \*Bonne humeur

### **Information**

- \*Communication interne et externe (vers les instituts, les associations concernées. Souvent, ces structures sont en recherche d'endroits où les jeunes peuvent avoir une vie sociale réelle).

C'est extrêmement important pour la sociabilisation des jeunes de se retrouver dans un public de jeunes qui ont des genres, des looks différents et où leur différence passe donc davantage inaperçue.

Il y a un côté social à accueillir des handicapés, pour le public, mais donc aussi pour eux. Par ailleurs, il faut les envisager comme des clients comme les autres. Si le festival est adapté, il n'y a pas de raison qu'ils ne paient pas leur place par exemple.

On peut aussi envisager d'associer les handicapés dans un processus créatif, en leur demandant de réaliser des reportages photo ou vidéo par exemple et en rendant ce travail visible. Le mieux, pour cela, c'est de travailler avec des associations locales. C'est de toute façon plus cohérent dans le sens que la mobilité et les déplacements, c'est quelque chose de compliqué avec les PMR. Les déplacements posent souvent problème.

Les associations sont également utiles à contacter en tant que réseau, diffuseur d'informations. Il ne suffit en effet pas de mettre des adaptations en place, encore faut-il communiquer et signaler aux personnes concernées que le festival est accessible. Pour cela, les grosses institutions sont utiles car elles ont énormément de membres et ont des relais locaux. La Cawab<sup>1</sup>, par exemple, regroupe une vingtaine d'associations. La presse locale est aussi un relais intéressant.

Souvent, les PMR se renseignent avant de se rendre quelque part. Il faut donc rendre l'information rapide et claire. Sur place, le personnel et les bénévoles doivent aussi être au courant des choses mises en place évidemment.

Il faut aussi avoir conscience que le niveau culturel des PMR n'est pas le même que le reste du public de par le fait qu'ils n'ont souvent pas suivi le même cursus scolaire. Ils accrochent donc plus facilement avec des genres plus populaires qu'avec des concerts expérimentaux.

---

<sup>1</sup> Groupement d'associations wallonnes et bruxelloises ayant pour mission de débattre, de réfléchir ou d'échanger des informations relatives à la mobilité et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. <http://www.cawab.be>

## ATELIER : LE BENEVOLAT EN FESTIVAL

---

### CADRE LEGAL

En Belgique, une loi est passée en 2009. Depuis lors, on ne parle plus de bénévole, mais bien de volontaire. On parle de volontaire, parce qu'un bénévole ne peut pas être rémunéré, même de 30€/jour. En Belgique, n'importe qui peut être volontaire, sauf un demandeur d'emploi, qui peut néanmoins l'être s'il introduit une demande d'autorisation à l'ONEM, autorisation qui doit être introduite par le demandeur d'emploi, le festival ou les deux. C'est du coup assez lourd administrativement.

Les défraiements sont plafonnés : maximum 2.000 €/an et 30 €/jour. Le festival peut offrir des compensations, mais il faut faire attention que ce ne soit pas considéré comme une rémunération cachée. L'ONEM doit savoir quels avantages sont offerts aux bénévoles.

*A Esperanzah!, les bénévoles travaillent 4 heures par jour et restent toujours au même poste. Ils reçoivent en contrepartie l'entrée au festival, un T-shirt, des boissons, leurs repas et une réduction sur le camping.*

Avec cette loi, tant les volontaires que les organisateurs ont des obligations. L'organisateur doit faire une note d'organisation et doit prouver qu'il l'a bien envoyée à tous ses volontaires, note qui explique le fonctionnement, les tâches, les assurances, etc. Il faut prouver qu'ils en ont été au courant.

Pour les volontaires de moins de 18 ans, une demande d'autorisation parentale est obligatoire (chose ignorée par certains organisateurs).

Le cadre légal reste néanmoins très flou. Il n'est pas obligatoire de faire un contrat. Par ailleurs, c'est une loi sans sanction, ce qui implique qu'il n'y a pas de vérification. Il y a donc un cadre, mais qui reste libre d'interprétation par celui qui contrôle. Il n'y a pas non plus de règles concernant l'âge, le nombre d'heures à prester, les conditions de travail, etc.

En France, les organisateurs sont très surveillés pour tout ce qui concerne les remboursements de frais. Ils se font allumer s'il y a une relation financière entre eux et les volontaires. Comme en Belgique, la frontière entre bénévole est très problématique. Par exemple, il ne peut y avoir de relation de subordination entre eux et le bénévole, mais est-ce évitable ?

En Belgique, il y a un nombre impressionnant de volontaires. On en calcule 2.000.000 qui sont engagés, à un moment où à un autre, dans une association.

*Après, il y a une différence entre le volontariat constant dans une association et le ponctuel (comme pour un festival). Pour les chômeurs, le volontariat régulier est très contrôlé et sanctionné. Bien que pour un festival, il y ait également des bénévoles à l'année qui assument toute une série de responsabilités. La différence entre engagement et travail n'est pas toujours évidente à cerner.*

### EMPLOYE ≠ VOLONTAIRE : UNE DIFFERENCE DIFFICILE A CERNER

*Asmae: Nous avons un fonctionnement particulier avec nos bénévoles. Ils adhèrent chez nous à un projet. On a une soixantaine de bénévoles qui ont des réunions mensuelles et 700 qui interviennent sur des événements ponctuels. Quand ils partent, le système est organisé de manière à ce qu'ils forment leur successeur.*

*MJ*: Dans une MJ, ce n'est pas toujours évident de différencier les jeunes engagés des jeunes présents en tant que public. On les aide aussi à monter leur projet, donc on ne peut pas vraiment dire qu'on les emploie. Mais néanmoins, il y a un moment où il est indispensable de formaliser et de structurer les choses : définir qui est bénévole, qui ne l'est pas, limiter les accès à certaines personnes etc. Il faut désigner les responsables.

## LES CLEFS POUR DENICHER DE BONS VOLONTAIRES

Il y a évidemment quelque chose de particulier et de délicat à demander un travail correct à des personnes qui ne sont pas rémunérées. On n'a qu'un contrat moral avec elles.

Ce qui est important, c'est de **donner du sens et de la confiance**. La confiance est fondamentale. Dans les deux sens : le bénévole doit sentir qu'on lui fait confiance, mais il doit aussi avoir l'impression de s'engager dans une structure qui ne profite pas de lui, mais le valorise. La confiance, ça se construit avec le temps. Mais le problème, c'est qu'on n'a pas toujours ce temps avec les volontaires, en ce sens qu'il n'est pas évident de les mobiliser sur la durée. En effet, leurs motivations changent, mais aussi leurs occupations, leur emploi du temps, etc.

*Recyclart* : Cela peut très bien marcher dans la durée, mais ce qu'il faut, je pense, c'est que les postes soient bien définis. Au Nova par exemple, ce sont tous des bénévoles et le cinéma tourne depuis des années maintenant. Ils savent comment gérer les différents postes, bien définis. Le plus dur à gérer, c'est la fidélisation et la nouveauté, quand il y a des postes difficiles à définir en tâches et en nombre. Il faut réussir à mettre les nouvelles choses en place et soutenir les volontaires qui les assument.

*Jam'in Jette* : Nous avons 25 bénévoles « en or », qui nous suivent sur le long terme et qui sont responsables. Mais ça n'a pas été si facile de les trouver et de les fidéliser. Pour cela, il a fallu souvent les relancer, aller boire des verres avec eux, faire la fête, ... C'est comme cela qu'on peut souder une équipe, mais évidemment, ça demande énormément de temps.

*Esperanzah !* : Nous avons différents niveaux de bénévoles. Il y en a certains que nous invitons à des événements, d'autres pas. Cela dépend de leur rôle, leurs responsabilités. On emploie 1.200 bénévoles sur le festival, on ne pourrait pas tous les inviter à tout.

Les maisons de jeunes développent des clés méthodologiques dans leurs relations avec les bénévoles, dont la clarification des règles, qui est très importante. Généralement, ils font deux heures de brainstorming durant lesquelles ils valorisent l'engagement, mais aussi précisent qu'il y a quelque part un contrôle. Si contrôle il y a, ce ne sera que via la hiérarchie. L'idée est de clairement expliquer la réglementation et on ne donne donc pas systématiquement de seconde chance.

Ils fonctionnent également avec le principe de la formation par les pairs. Il est indispensable de valoriser le jeune et de l'accompagner dans son désir de formation. Les **clefs de la réussite** pourraient être ces trois principes :

1. **Clarification**
2. **Encadrement par les pairs**
3. **Accompagnement**

Dans les MJ, il y a une logique d'ouverture à l'apprentissage. Si un jeune a une envie pour un poste à responsabilités, on va lui proposer de l'accompagner et de le former jusqu'à ce qu'il soit prêt. Cet accompagnement par les pairs crée un roulement.

**Travailler en collaboration avec des associations** est aussi une solution intéressante, qui peut garantir des résultats et de la motivation auprès des volontaires.

*Esperanzah !: Quand on passe par des associations, les bénévoles sont motivés car il y a une récompense à la clef. Un club de sport va se financer de nouvelles vareuses par exemple. On a aussi beaucoup de désistement et jouer aux gendarmes est assez pénible. Pour les désistements, on a une équipe de réserve.*

**Travailler en équipe ou en binôme** est aussi une possibilité qui peut marcher. Cela permet de responsabiliser chaque personne du groupe, qui se sent responsable envers l'organisateur, mais aussi ses « collègues ». Il ne s'engage pas uniquement personnellement, il engage aussi le groupe dont il fait partie. En binôme, le principe peut être qu'une personne trouve son binôme. Du coup, s'il foire, comme c'est lui qui l'a recommandé, c'est gênant et donc un auto-contrôle se met en place.

*Asmae : le travail de bénévole chez nous se vit différemment en ce sens que les équipes ne travaillent pas que sur un festival, mais bien sur plusieurs. Du coup, si un bénévole déconne, c'est une porte qu'il ferme non pas pour un, mais divers événements. Puis les équipes ou le travail en binôme implique une pression des autres qui réduit fortement les ennuis. Avant de trouver des solutions de réserve, il faut faire de la prévention.*

Il est important de **valoriser et de soigner le bénévole** afin de lutter contre le cliché du bénévole pauvre et profiteur. Il faut valoriser sa présence et son action.

Par ailleurs, **l'honnêteté** de l'organisateur est indispensable. Même si c'est évidemment un véritable casse-tête, il faut éviter à tout prix qu'un bénévole signe un engagement sans savoir quel poste lui sera attribué. Mais c'est sûr que c'est complexe à mettre en place. Certains festivals donnent la possibilité, lors de l'inscription, de définir ses envies et ses compétences et donc de choisir plusieurs postes que le volontaire serait prêt à assumer. Dans d'autres, il s'engage sans aucune connaissance des tâches qu'il devra assumer.

*Esperanzah !: Les anciens réclament une priorité. Chaque responsable donne ses demandes. Les bénévoles signent un formulaire standard. Après, je leur renvoie le formulaire et leur dit quelles sont les places restantes. A ce moment-là ils ont l'occasion de choisir les places qui les intéressent le plus. J'essaye de faire plaisir à tout le monde, mais c'est difficile. Tous veulent les mêmes postes.*

**Désigner des responsables par secteur** : au lieu de demander aux responsables de combien de personnes ils ont besoin, on pourrait imaginer de leur demander de créer eux-mêmes leur équipe. Cela permet de responsabiliser et cela donne souvent de meilleurs résultats au sein des équipes. De plus, avoir un responsable de l'équipe est un plus non négligeable.

*Asmae: Pour les événements qu'on couvre, on désigne 4 ou 5 responsables et en-dessous d'eux il y a les bénévoles. Cela renforce l'esprit d'équipe et la responsabilisation. Tous les bénévoles sont encadrés par un responsable, un chef d'équipe.*

Après, il n'y a pas de recette miracle. Chaque festival doit trouver sa formule. C'est de l'humain avant tout. Il faut essayer de parler quelques minutes avec tous les bénévoles, même si c'est difficile. La question d'émulation collective est importante également. Ils sont fiers d'assumer quelque chose ensemble et c'est donc efficace de leur rappeler que le festival ne se ferait pas sans eux. Par ailleurs, il faut bien se rendre compte qu'ils véhiculent l'image du festival.

Cabaret Vert: Chez nous, les bénévoles signent en amont une charte, qu'ils doivent avoir bien lu. Après, chaque pôle crée son équipe. On ne fait que compenser en cas de trou. Chaque pôle fait son briefing.

Pour réussir à fidéliser ses bénévoles, il faut aussi réfléchir aux facteurs de motivation qui les poussent à venir : Participer à un événement musical ? Avoir une place gratuite ? Peut-être cela vaudrait-il la peine de poser la question dans le questionnaire pour mieux cerner leurs attentes.

On peut aussi envisager la piste du public participatif. On voit actuellement que le public l'est de plus en plus, en amont (volontaire promotion) et pendant le festival (tri, gobelets, etc.). Il y a beaucoup de choses à faire de ce côté-là.



## **ATELIER : MAXIMISER L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE A MOBILITE REDUITE**

---

### **QUEL INTÉRÊT À MAXIMISER L'AUTONOMIE DES PMR DANS SON ÉVÉNEMENT ?**

Il y a divers intérêts :

1. Social : intégration des PMR
2. Commercial : cela permet d'accrocher une nouvelle cible. Après, cela a un coût et, en fonction de son importance, cet argument tient ou non la route. Pour des événements gratuits, c'est difficile à assumer étant donné que ça ne va pas leur apporter d'entrées supplémentaires en termes d'argent.

Après, même quand cela n'a pas d'intérêt financier, cela joue aussi sur l'image de l'événement et cette image peut également contribuer à son succès.

### **COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS**

Il est essentiel de communiquer sur les actions que l'on mène, en les développant, mais en restant honnête évidemment. La méthode SECU peut être explicitée sur le site Internet par exemple. Il est important d'avoir aussi des infos sur le site même. Imaginer des points info pour le public, mais aussi pour les PMR, pour les guider vers les services qui leur sont consacrés.

Il ne faut se limiter aux chaisards. Les PMR, ce sont aussi les aveugles, etc. On peut imaginer pour les malvoyants des stands interactifs par exemple. Ça permet aussi de ne pas stigmatiser un handicap en particulier. Il faut rendre le festival accessible à tous.

### **LE COUT**

Le coût est évidemment différent pour chaque festival car chaque événement a une configuration et une taille différente. Après, plus qu'un coût, il s'agit davantage d'un investissement, car c'est du matériel qui peut être réutilisé à chaque fois et on peut même envisager de mutualiser des achats pour réduire les frais.

Afin de pallier à l'éventuel surcoût qu'engendreraient les actions, il est possible de faire en sorte que certains sponsors prennent en charge certaines actions, investissements (comme ça se fait aux Eurockéennes par exemple).

### **ASSISTANCE**

Étant donné qu'il existe diverses sortes de handicaps, il peut être utile de demander de le renseigner lors de la réservation, afin qu'une assistance soit prévue avec des bénévoles spécifiques.

### **UN LABEL ?**

Ce n'est pas évident à mettre en place, car il faut s'accorder au préalable. On peut imaginer que les festivals doivent rendre un schéma d'implantation d'avance qui permette d'effectuer une évaluation et de décerner ou non le label.

### **SOLD OUT**

Comment gérer l'accueil des handicapés lorsque le festival est sold out ? Il est évident qu'ils ont besoin d'espace pour circuler. Le fait d'être sold out s'impose de la même façon aux PMR qu'au public, il n'y a pas de raison.

Il faut se fixer des limites pour que l'accueil de PMR n'ait pas d'impact négatif sur le festival. Mais ce n'est pas évident en ce sens qu'on ne peut pas demander à la personne qui achète un ticket si elle a un handicap, car cela viole le droit à la vie privée. On peut donc essayer de contourner la question en demandant par exemple s'ils ont besoin d'aménagements spécifiques, d'un parking PMR, etc. Cela permettrait de mesurer le nombre de PMR qu'on reçoit et d'en limiter le nombre.

## **ATELIER : LE MECENAT ET LE PARTENARIAT**

---

La déduction fiscale stimule inévitablement les mécènes. En Communauté française, il n'existe actuellement pas de tax shelter pour la musique. Il y a des réflexions à ce sujet qui sont en cours, mais personne ne sait où ça en est exactement aujourd'hui. Or, c'est quelque chose qui serait intéressant d'avoir en Belgique aussi et qui servirait d'incitant. Les membres du réseau ont donc mentionné l'importance de mettre en place un système de tax shelter pour la culture, ou la musique ou le spectacle vivant (à définir). Il conviendrait de le signaler dans les conclusions du réseau apprenant.

On peut se demander quelle relation existe entre le mécénat et le développement durable. Il faut, pour le comprendre, se souvenir qu'il n'y a pas que l'écologie dans le développement durable, mais aussi l'ancrage local et l'économie durable. Du coup, on aperçoit que cela concerne des sponsors locaux.

D'autres incitants que l'avantage fiscal sont possibles, comme un Club de Partenaires, qui comprend tant des mécénats financiers que de compétences et qui offre à ses membres des rencontres, une certaine dynamique, etc. C'est important de développer des événements tout le long de l'année pour ses partenaires (concerts, etc.).

Pour trouver des mécènes, on peut s'adresser à des chambres de commerce.

Il existe aussi divers sites qui sont pertinents pour trouver des sources de financement et des infos sur les mécènes et les fondations :

<http://www.prometheo.be/>,

<http://www.philanthropie.be/>,

<http://www.kbs-frb.be/>,

<http://www.businessandsociety.be/>

Il y a un travail d'éducation et de sensibilisation à faire pour montrer l'importance du mécénat culturel. Le mécénat consolide le modèle économique du festival et crée un lien pérenne entre le tissu économique local et le festival. Il permet de financer des actions non prioritaires, comme des études d'impact économique, d'audit énergétique, des actions envers les PMR, ... qui permettent de faire progresser certaines questions au sein du festival. C'est un atout à valoriser.